

Jacques MEINE

RÉCEPTION

À

L'ACADÉMIE DE NÎMES

Discours de bienvenue Monsieur Jean-Marc ROGER,
Président de l'Académie de Nîmes

Remerciements de Monsieur Jacques MEINE
et éloge de son prédécesseur Madame Rose JURGENSEN

28 janvier 2011

Le 28 janvier 2011, au cours d'une séance tenue en son hôtel de la rue Dorée, l'Académie de Nîmes procède à l'installation de Monsieur Jacques Meine élu le 17 décembre 2010 au siège de membre résidant laissé vacant par l'accession à l'honorariat de Madame Rose Jurgensen.

Monsieur Jean-Marc Roger, président en exercice, accueille le nouvel académicien en présence de Monsieur Alain Aventurier, secrétaire perpétuel et des membres de l'Académie.

DISCOURS DE BIENVENUE
DE
MONSIEUR JEAN-MARC ROGER
Président de l'Académie

Cher Ami,

Vous êtes enfin des nôtres, alors que vous fréquentez ces lieux depuis 2002 comme correspondant et que vous vous êtes familiarisé avec sa culture. Jacques Meine, vous êtes né à Berlin, où, en 1935, l'état-civil, ignorant les vœux de vos parents, vous a gratifié des prénoms de Walter Joachim-Ludwig. Votre père est allemand, professeur de français dans un lycée, et votre mère vaudoise, gouvernante francophone dans une famille berlinoise. Vous avez donc la nationalité allemande de votre père et avez passé les cinq premières années de votre vie dans la banlieue berlinoise, époque dont vous ne gardez que des souvenirs fragmentaires. Puis votre mère, craignant la guerre, rejoignit le domicile de ses parents en Suisse francophone. L'absence du père, qui devait accomplir son service militaire, fut ressentie par vous douloureusement. En trois semaines, le garçon perdra son allemand pour adopter définitivement le français.

L'enfance et la première jeunesse se déroulent à Rolle, paisible petite bourgade vaudoise sur la rive du lac Léman, berceau de la famille maternelle, qui lui donna une éducation protestante. La guerre terminée, le père rejoint sa femme et ses deux enfants en Suisse romande, où il sera désormais professeur d'allemand et devra renoncer à son projet de thèse interrompu par les événements sur la correspondance de

Flaubert avec Louise Collet. La scolarité du jeune garçon au collège, installé dans le vieux château au bord de l'eau, est studieuse, les vacances sont partagées entre l'aquarelle et la pêche avec son grand-père, vieux loup d'eau douce. Le garçon voulait entrer aux Beaux-Arts, mais il tint auparavant à passer un bac, au Gymnase (comprendre lycée) classique de Lausanne, dans le bâtiment de l'Ancienne Académie, fondée par Antoine Court, où se formèrent des générations de pasteurs gardois et cévenols.

Bien vous en prit, car, doutant de votre talent, vous vous êtes engagé dans les études de médecine. L'immatriculation à l'Université de Lausanne à dix-huit ans vous donne l'opportunité de franciser tout à fait illégalement votre prénom, ce qui vous causa et vous cause encore bien des problèmes. Jacques Meine put être réintégré dans la nationalité suisse de sa mère, nécessaire à l'obtention du diplôme fédéral de médecin, obtenu en 1960.

Nouveau changement de langue : tout votre cursus professionnel se déroulera désormais en Suisse alémanique, donc en allemand, qu'il s'agit de réapprendre. Votre première place d'interne dans un hôpital régional en Suisse rurale non seulement vous plonge abruptement dans le bain de la chirurgie, qui va bientôt devenir votre discipline, mais vous fait rencontrer Irmgard, une jeune laborantine fraîchement débarquée d'Allemagne, qui deviendra votre épouse. Six ans plus tard, vous êtes docteur en médecine de l'Université de Zurich, avec une thèse de doctorat consacrée aux *Petits reins contractés unilatéraux et leurs rapports avec l'hypertension artérielle*. Dès 1971 vous êtes spécialiste en chirurgie.

Les postes de médecin assistant dans les hôpitaux de divers cantons suisses sont ponctués par les naissances des deux enfants, Pierre et Monique. Années précaires, avec des finances déstabilisées par les déménagements répétés, par des stages à l'étranger, en Allemagne et en Écosse, et les périodes de service militaire, que tout Suisse se doit d'accomplir

annuellement, et qui vous conduisirent jusqu'au grade de capitaine. Le couple se stabilise à Bâle, où vous êtes chef de clinique à l'Hôpital universitaire, puis ouvrez un cabinet de pratique libérale, opérant dans un hôpital privé. Vous vous consacrez désormais à la chirurgie de la main et, bien qu'ayant quitté le milieu hospitalier universitaire, vous continuez à publier de nombreux travaux, notamment sur les fractures du poignet et les tendinites du coude. Vous êtes chargé aussi de nombreuses expertises médicales et occuperez, durant les dix dernières années de votre activité professionnelle, le poste de chef du service médical de l'Association suisse d'Assurances. Auteur de nombreuses publications dans le domaine de l'asséculoogie, vous présiderez durant plusieurs années la Société suisse de traumatologie et de Médecine des assurances, et serez chargé de diriger, ou codiriger, plusieurs congrès internationaux.

Mais déployant toute cette activité dans un monde germanophone, Jacques aspirait à retrouver la francophonie, au moins durant le temps libre. Son épouse Irmgard le suivit dans cette quête, et, en 1978, le couple chercha à acquérir une propriété en Languedoc. Ce devait être un logis ancien, si possible en périphérie d'un village, pour bénéficier à la fois de la vie au grand air et de la sociabilité villageoise, chaleureuse comme l'avait vécu Irmgard dans sa jeunesse en Provence. Tout de suite ils trouvent leur bonheur dans la maison où ils vivent à ce jour. Désormais la famille partage sa vie entre Bâle et Congénies. Les enfants se lient tout naturellement avec leurs congénères du village, et deviennent des « festijaires » lors de la fête du 14 juillet. Les Meins se montrent alors très accueillants avec tout ce petit monde, ce qui va largement favoriser leur intégration ; ils sont considérés au départ comme les parents de Pierre et de Monique.

Pour vous, Congénies est encore un village où l'on vit dehors dans la convivialité et où l'œcuménisme est alors en marche. Tout naturellement, on s'entraide, parce que l'on se

rencontre à tout bout de champ en profitant du temps qui passe. Jacques et Irmgard savent s'occuper, car tout est à faire : aménager la maison, entretenir le jardin, soigner la petite vigne. Ainsi ils se lient d'amitié avec plusieurs familles et découvrent, à travers les Quissac, tout un réseau d'enfants du pays et des environs, qui les initient à leur nouveau mode de vie.

Durant près de vingt ans, Jacques va occuper une partie de son temps libre, le crayon ou le pinceau à la main, pour saisir la vie villageoise à travers des aquarelles. Curieusement, il arrêtera la peinture quand, en 2000, il s'installera définitivement en Vaunage pour le temps de sa retraite. Dès lors, il se consacre avec Irmgard de manière assidue à la culture de leur jardin, à la fois potager et sélection de plantes méditerranéennes. Ils développent par ailleurs leur vie intellectuelle par des lectures intenses qui embrassent un champ très large. Ils éprouvent ensemble une véritable passion pour l'art contemporain et l'architecture romane.

Votre intégration passe aussi par les activités en milieu associatif, et vous devenez progressivement l'un des piliers de l'Association Maurice Aliger, tant par votre recherche personnelle que par vos capacités d'animation et d'organisation. Cher Jacques, vous êtes un modèle d'intégration au sens premier du terme, vous avez su recevoir, vous adapter à une culture nouvelle tout en conservant vos innombrables acquis.

Cher ami et désormais confrère, bienvenue parmi nous.

REMERCIEMENTS DE
MONSIEUR JACQUES MEINE

Éloge de son prédécesseur
Madame Rose Jurgensen

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs, chers amies et amis,

Ce sont des sentiments d'émotion et de reconnaissance qui m'habitent à l'instant d'être reçu parmi vous. Votre accueil est à la mesure de la chaleur des amitiés que nous avons rencontrées dans ce pays, devenu notre terre d'adoption. Car vous l'avez compris, nous sommes des émigrés récidivistes, puisque mon épouse Irmgard, bravant les écarts de langue et de culture, s'est jointe à mes pérégrinations, jusqu'à ce que ce fût à moi de la suivre en Languedoc.

C'est aussi un sentiment de fierté que j'éprouve, celui d'être accepté parmi vous, et par ce pays où nous avons choisi de vivre. Partager avec vous l'appartenance à votre illustre compagnie est un privilège dont je sais apprécier toute la portée. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mes confrères en médecine, les docteurs Pascal Gouget, Bernard Cavalier et René Chabert, qui ont bien voulu accorder leur parrainage à l'étranger que je suis. Enfin, je dois à notre Président et au Secrétaire perpétuel de m'avoir encouragé à me joindre aux activités de l'Académie et de m'en avoir facilité l'accès.

J'ai l'honneur de succéder au fauteuil de Madame Marie-Rose Jurgensen. Je connaissais d'elle les paroles élogieuses du président Gouget prononcées lors de sa réception le 19 mars 2004. Celles-ci m'ont engagé à faire plus amplement sa connaissance et à lire quelques-uns de ses ouvrages.

Rose Vincent, puisque tel est son nom de plume, est une admirable conteuse. Qu'il s'agisse, dans *Le temps d'un royaume*, de la vie lumineuse de Jeanne, l'épouse du gouverneur Dupleix et reine éphémère d'une tout aussi éphémère Inde française, ou de la jeunesse tumultueuse de Jean Racine, *qui n'eut pas besoin*, écrit-elle, *d'un romancier pour être un roman*, les textes, grouillants de personnages ressuscités, ne vous lâchent pas, vous faisant partager un XVII^e et un XVIII^e siècles foisonnants de passions, de splendeurs et d'intrigues. Bien sûr, n'en déplaît aux rigoristes, certains développements sont inventés, ou plutôt reconstitués – l'auteur ne s'en cache pas – mais ceux-ci, de même que les dialogues, relèvent d'une érudition historique sans faille. Et l'imposant fonds iconographique et bibliographique *Inde*, légué par Rose Vincent-Jurgensen à la médiathèque d'Uzès, témoigne de la richesse de ses sources.

L'Inde en effet, elle la connaît en profondeur, puisqu'elle y séjourna longuement, à partir de 1972, aux côtés de son mari, alors que celui-ci était ambassadeur de France à New Dehli. C'est donc sur la base d'investigations sur le terrain qu'elle put faire revivre le rêve avorté d'une Inde française dans *L'Aventure des Français en Inde du XVII^e au XX^e siècles*, ouvrage collectif qu'elle dirigea. Ses évocations du sous-continent indien ne lui feront pas oublier son engagement pour la condition féminine, comme dans *Mohini ou l'Inde des femmes*, couronné en 1977 par le Prix de l'Asie. Et c'est encore des réminiscences de ses rencontres au sommet de l'État indien que bénéficia notre Académie, lors de sa communication sur *L'Inde et la dynastie Nehru* en novembre 2004.

Les pôles de l'œuvre littéraire de notre consœur sont donc l'Inde française – avec ses comptoirs aux noms si chantants et évocateurs de Pondichéry et Chandernagor – et Uzès, où, au Mas de Mayac, elle résida jusqu'à il y a peu de temps, une bonne partie de l'année. Ce fut à Uzès que le chanoine Sconin – dont le portrait orne le musée Borias – avait accueilli durant

quelques années son neveu, le jeune Jean Racine, avec l'ambition de le faire accéder aux bénéfices d'une abbaye. Comme le rappelle notre auteur dans sa préface à une réédition de *Écrit d'Uzès* :... *Et, trois siècles plus tard, les Uzétiens, comme beaucoup d'autres, se délecteront à la lecture des vingt-quatre Lettres dans lesquelles le petit Racine, devenu peu après le grand Racine, décrivait avec attendrissement ou mauvaise humeur, mais toujours spirituellement et dans une langue incomparable, leur délicieuse petite ville.*

C'est encore la garrigue uzétienne qui prête son cadre à *Vert est le paradis*, une idylle champêtre au goût doux-amer, troublante histoire d'un diplomate vieillissant, dont la passion de vouloir à tout prix créer un jardin modèle lui fait perdre l'amour de sa compagne : on ne tente pas impunément de soumettre la sauvage nature méditerranéenne, et encore moins de brider l'indépendance d'une jeune femme avide de liberté. Hymne à la nature autant qu'à un féminisme raisonné.

Madame Jurgensen n'a pas été en mesure de répondre à ma lettre sollicitant un entretien. C'est son fils Philippe qui s'en chargea, mettant à ma disposition quelques textes illustrant sa personnalité. Je le cite : ...*Maman, qui va avoir 93 ans, est malheureusement trop fatiguée désormais pour revenir à Uzès.* Et quelques lignes plus bas : *Si vous avez l'amabilité de l'appeler malgré cela à sa résidence actuelle, elle en sera certainement ravie et vous fera bon accueil.* C'est en effet une voix étonnamment alerte qui, de sa retraite parisienne, a répondu à mon appel, me priant de faire savoir à l'Académie le plaisir et la fierté qu'elle eut de lui appartenir.

Madame Marie-Rose Jurgensen, née Treffot, écrivain, journaliste, 54 ans d'activités littéraires, lit-on dans le Journal officiel du 1^{er} janvier 1995 à l'occasion de son élévation au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Avant de se consacrer définitivement à la littérature dès les années 1970, la romancière avait eu un parcours particulièrement riche et vari : Encore étudiante, elle épousa au début de la guerre Jean-

Daniel Jurgensen, normalien rue d'Ulm de la même promotion 37 à Sèvres : *Un mariage de guerre, défi romantique à un monde habité par la mort me paraissait naturel*, écrit-elle dans son récit 39-40 : *mini-révolution à Sèvres*. Après son agrégation, elle fut professeur de mathématiques à Dreux, puis à Chartres entre 1940 et 1943.

Dans le même temps, le couple se lança dans des activités de résistance, la jeune femme se chargeant de la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres du quartier, non sans oublier de couvrir les murs des V de la future victoire : *Travail solitaire et exaltant, dans l'inconscience totale du danger...*, qui lui vaudra une arrestation et trois jours de cellule, relate-t-elle dans un autre texte autobiographique destiné à l'ouvrage collectif *Femmes dans la guerre*. Passée dans la clandestinité en 1943, elle participe au journal *Défense de la France* et ses *Cahiers*, destinés à préparer l'après-Vichy. Elle est responsable du cahier sur l'éducation, faisant ses premiers pas dans le journalisme ainsi que ses premiers essais d'écriture.

Signant désormais Rose Vincent, elle entre en 1951 dans le magazine *Elle*, où elle dirigera une rubrique d'éducation et de psychologie de l'enfant durant plus de vingt ans. En 1958, elle fonde *Femme pratique*, trimestriel puis mensuel « raisonnablement féministe » (selon ses propres termes), dont le tirage montera à 500'000 exemplaires. Plusieurs ouvrages consacrés aux relations de la mère et de l'enfant couronneront cette activité journalistique. Distinguée par la Médaille de la Résistance et les Palmes académiques, auteur d'une dizaine de romans et d'autant d'essais et ouvrages éducatifs, notre consœur fut récompensée par plusieurs prix littéraires, dont le Prix Jules Favre de l'Académie, ainsi que le Prix du récit historique et celui des Pays protestants pour *Le Soleil et la Roue* en 1985. Ayant donné le jour à trois enfants, Marie-Rose Jurgensen a huit petits-enfants, et est autant de fois arrière-grand-mère.

Il appartient au membre reçu, après qu'il eût été longuement présenté, de se présenter à son tour lui-même et d'indiquer ses thèmes de recherches. Tâche dont je m'acquitte un peu à mon corps défendant, tant mon parcours est dépourvu de faits marquants propres à susciter l'intérêt général. Mais il faut bien que je m'explique sur ma binationalité, faute de quoi je demeurerais pour vous un objet de questionnements.

L'appartenance simultanée aux nationalités suisse et allemande a résulté, vous l'avez entendu, des événements qui ont constitué l'arrière-plan de mon enfance et de ma jeunesse. Binationalité n'est ni renoncement, ni reniement, mais elle est parfois difficile à gérer. Et, durant les années de guerre, le petit garçon que j'étais alors, placé dans un environnement hostile, aurait préféré définitivement tourner le dos à cette Allemagne honnie par tous ses camarades de classe et de jeu, et dont il avait perdu la langue. Il me fallut m'en accommoder, et ce ne fut qu'une fois atteinte la majorité que je pus *réintégrer* – c'était le terme administratif – la citoyenneté vaudoise de ma mère, étant désormais résolument suisse, avec tout ce que cela comporte de devoirs de civisme et de service. Il s'agissait de ne pas bouder sa terre d'accueil, même si l'on était antimilitariste. Et la Suisse me rendit bien l'effort consenti.

La germanité n'allait pas tarder à me rattraper dans mon parcours, familial par le mariage, puis professionnel. Désormais, la pratique simultanée des deux langues s'imposa dans le quotidien, au gré des circonstances. Effacement des frontières linguistiques, et aussi effacement des frontières nationales, puisque, de nos deux enfants, l'un a fondé une famille en France, et l'autre en Espagne, nous donnant cinq petits-fils. Le castillan s'ajouta dès lors à la mixité linguistique familiale. Cultiver cette langue, dont j'ai fait l'apprentissage imparfait sur le tard, est l'un des bonheurs que m'a réservés ma vie de retraité. Bref, alors que la Confédération helvétique s'obstine à demeurer à l'écart, nous nous sentons avant tout profondément Européens.

L'essentiel de mon exercice de la chirurgie en pratique libérale, dans le cadre d'un cabinet de groupe ouvert à tous, urgences comprises, fut consacré à la main et au membre supérieur. Les opérations de décompression de nerfs et de tendons, de la maladie de Dupuytren, des arthroses douloureuses, et toute la chirurgie réparatrice des lésions traumatiques, constituaient la majeure partie du programme quotidien. Je dus mettre fin plus tôt que prévu à cette activité qui me comblait, alors que des troubles de la vue commençaient à me gêner pour la dissection des structures anatomiques les plus fines.

C'est alors que me fut confiée la direction du service médical de l'Association Suisse d'Assurances, l'organisation faîtière de toutes les compagnies privées, lesquelles, Outre-Jura, pratiquent aussi l'assurance sociale accidents, ainsi que l'assurance automobiles. Permettez-moi, à ce propos, de dire quelques mots sur l'expertise médicale, un thème qui fut l'objet de beaucoup de mes préoccupations durant cette dernière phase de mon cursus professionnel, et qui continue de me tenir à cœur.

Les experts médicaux, en Suisse, ne sont pas comme en France des professionnels de l'asséculoogie. Médecins hospitaliers ou libéraux, ils sont mandatés au cas par cas par le juge ou l'assureur, en vertu de leur réputation de spécialiste, ce qui est loin de garantir leur compétence en matière de médecine des assurances. Or rien n'avait été fait pour combler cette lacune dans ce domaine. Il fallut vite constater que, trop souvent, l'expertise médicale ne satisfaisait pas aux exigences élémentaires de qualité. L'analyse d'une série de rapports soumis à une évaluation critique montra, en effet, que ceux-ci n'étaient irréprochables que dans un tiers des cas, alors qu'ils présentaient des insuffisances manifestes dans un autre tiers, et étaient juridiquement inutilisables pour le reste. La publication de cette étude ne suscita pas de désapprobation de la part du corps médical. Bien au contraire, le Conseil de l'Ordre

encouragea et parraina notre initiative de mettre sur pied, avec le concours d'instituts universitaires, des cours de formation à l'expertise.

L'expert médical a pour mission de réaliser un rapport technique, fournissant au mandant ses bases de décision dans un domaine qui n'est pas le sien propre. Il lui appartient d'apprécier de manière identique des faits identiques, de répondre aux questions qui lui sont posées, et seulement à ces questions, en se rapprochant au plus près de la *vérité scientifique*, une gageure face à la difficulté, voire à l'impossibilité de cerner objectivement cette vérité. Là où il y a controverse sur la doctrine ou sur la valeur probante d'une méthode d'investigation, l'expert doit explicitement le signaler, sans jamais se départir, de même que pour tout acte thérapeutique, des règles de la déontologie. Comme pour le plus banal des certificats médicaux, toute complaisance est préjudiciable à l'intérêt-même des vraies victimes.

La polémique qui se développa durant plusieurs années au sujet du « coup du lapin » est l'illustration de cette difficulté à approcher la vérité scientifique. Le « coup du lapin », c'est le mécanisme en coup de fouet que subit le conducteur ou le passager d'un véhicule tamponné par l'arrière. Il se produit alors une hyperextension brusque, suivie d'une flexion en retour du rachis cervical, dont les suites sont pour la plupart bénignes. Toutefois, certains de ces traumatisés continuent à souffrir de troubles aussi peu quantifiables et objectivables que ne le sont ceux liés à d'autres entités mal définies, telles que la fibromyalgie ou le syndrome chronique de fatigue. Douleurs, fatigabilité, vertiges, baisse de la concentration et de la mémoire, état dépressif constituent l'essentiel de ce que l'on appelle, faute de mieux, le traumatisme cervical par accélération.

Dans la seule petite Confédération helvétique, sur environ dix mille traumatismes cervicaux par accélération recensés chaque année, près d'un sur dix évolue vers la chronicité avec

un risque élevé d'invalidité permanente. L'enjeu économique est important, puisqu'il se chiffre, pour l'assurance automobile, à plusieurs centaines de millions d'euros annuels, et, pour les victimes, à une inactivité peu gratifiante. Comme la chronification peut être favorisée par un état antérieur, l'imputabilité à l'événement accidentel est chaque fois remise en question. En l'absence de toute lésion objectivable, l'expert n'a plus d'autre ressource que d'appuyer sa conclusion sur son intime conviction, ô combien subjective. La querelle, fortement médiatisée, quitta le plan scientifique pour celui de l'idéologie, divisant le corps médical comme celui des juristes en deux camps irréconciliables, mettant en cause la crédibilité et la validité de l'expertise médicale, et jetant le discrédit sur la jurisprudence fédérale. Il se créa une *association des victimes du traumatisme cervical par accélération*, puissant lobby qui s'adjoignit les conseils d'avocats influents, et alla jusqu'à organiser une manifestation populaire devant le siège de l'assurance sociale accidents, un comble dans la paisible Helvétie.

Trois études diligentées par notre service et confiées à des instituts universitaires ainsi qu'à un *think tank* international, s'attaquèrent au problème sur les plans psychologique, biomécanique, et stratégique. Les études sont ce qu'elles sont, longues et coûteuses. Du moins celles-ci, à défaut d'établir la vérité scientifique tant recherchée, eurent-elles le mérite de calmer le jeu et de placer chacun devant ses responsabilités. Les assureurs renoncent désormais aux stériles confrontations sur des questions d'imputabilité qui décourageaient les victimes de reprendre toute activité et freinaient le processus de guérison. Ils s'activent plutôt à mettre immédiatement en œuvre, quelle que soit l'origine des troubles, un programme élaboré d'accompagnement et de réinsertion professionnelle de leurs assurés (« *case management* »), leur faisant gagner ainsi un temps précieux et leur permettant de conserver leur emploi. De leur côté, les praticiens et les médecins hospitaliers

s'engagent à documenter scrupuleusement les cas, même lorsque ceux-ci leur semblent bagatellaires à l'origine, afin de dépister et prévenir précocement les facteurs de chronification. L'étude consacrée au suivi psychologique, appuyée par le Fonds national suisse de recherche scientifique, démontra clairement en effet que, dans les cas où une évolution chronique est à craindre, l'adjonction aux traitements antidouleur conventionnels d'une psychothérapie de longue durée augmente de manière significative les chances de guérison. Enfin, c'est pour moi un grand motif de satisfaction que de savoir pérennisés les cours de formation qui contribuèrent à améliorer la qualité de l'expertise médicale et aboutirent récemment à la création d'une *Académie de médecine des assurances*, subordonnée à la faculté de médecine de l'université de Bâle.

Libéré de ces charges, je m'apprêtai, fin 2000, à aborder une retraite paisible à Congénies. C'était sans compter avec mon ami Jean-Marc Roger, redoutable mobilisateur d'énergies, qui veilla à ce que celle-ci ne devînt oiseuse, et encore moins oisive. Ma participation aux travaux du colloque *La Vaunage au XVIII^e siècle* et de l'édition des actes, les recherches aux Archives du Gard et de l'Hérault sur *la Médecine et la santé* dans ce même XVIII^e, la participation à la promotion de l'édition critique par Jean-Marc Roger de la *Chronologiette de Prion*, furent autant d'étapes qui me firent entrer de plain-pied dans l'histoire et l'âme de ce Languedoc que j'avais hâte de mieux connaître. Je pus alors prendre toute la mesure du formidable réservoir de disponibilités intellectuelles qu'est l'Académie de Nîmes. C'est vous dire combien je suis fier de lui appartenir et de la servir dans la mesure de mes moyens.

De ces disponibilités, je bénéficie à nouveau, puisque plusieurs d'entre vous apportent leur concours au colloque qui sera consacré à Edmond Vermeil les 1^{er} et 2 octobre prochains. *Mano a mano* avec notre président, j'en partage la codirection, et avec la trésorière de l'Association Maurice Aliger, Madame

Pierrette Bosc, ici présente, les soucis de financement, qui sont tout aussi contraignants que l'approche scientifique. Cette préparation, qui sera suivie de l'édition des actes, absorbe présentement une grande partie de mes activités.

Vous l'avez compris lors de ma récente communication sur le germaniste de Congénies, plusieurs liens m'attachent à sa personnalité et à son parcours, dont la commune origine vaudoise par la mère n'est pas le moindre. Les cinq premières années de la vie passées dans un ailleurs vite oublié et pourtant persistant dans le tréfond de la mémoire en sont un autre. Et surtout l'attachement simultané à deux cultures que tout semble opposer et que les événements de la guerre ont, en son temps, rendu déchirant. L'esprit de ce colloque, qui se veut intimiste à Congénies et européen à Nîmes, débordera largement du cadre du patrimoine régional pour s'ouvrir sur les perspectives d'avenir du dialogue franco-allemand.

Ce dialogue interculturel, nous le poursuivons au jour le jour dans le microcosme de notre vie de couple. Il me faut dire ici, même si elle le sait déjà, tout ce que je dois à Irmgard, mon épouse. Sans elle, le parcours qui vient d'être évoqué n'eût pas été possible. Après avoir, en toute hâte avant le mariage, appris notre langue à l'Alliance française de Paris, elle eut vite fait de la parler couramment. Lisant Flaubert et Sand dans le texte, elle me fait partager Arendt et Jaspers dans la langue de Goethe. C'est cette assimilation réciproque de la culture de l'autre qui nous a permis de franchir les étapes d'un itinéraire non dénué d'obstacles.

Mon dernier mot est pour nos amies et amis, dont quelques-uns ont pu venir m'entourer ici aujourd'hui, et qui, de la Vaunage et de Nîmes, à la Camargue et la Crau, nous ont ouvert les portes de ce pays. À toutes et à tous s'adresse ma profonde gratitude.